



## COMPTE-RENDU

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le onze octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

***Nombre de membres : 33, en fonction : 32, qui ont délibéré : 28.***

***Etaient présents : M. Francis BONNE, M. Marc GUÉNIOT, M. Mistral BANA, M. Michel GAUTRON, Monsieur Radouane HARRAR, M. Jean-Paul GRASMÜCK, M. Patrick MALLY, M. Olivier RAULET, Mme Claudine CHATELAIN, Mme Pierrette DUSSART, Monsieur Jean- Jacques BOURGERIE, Mme Brigitte KLEIN, M. Roland NIVOY, Mme Myriam HIBLOT, Mme Isabelle PARENT, M. Emmanuel BRION, Mme Christelle CAHART, Mme Sandrine BRECK, M. Sébastien BRACHET, Mme Estelle VORBURGER, M. Olivier BARBIER, Mme Noémie MAYET.***

***Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Claude DRUMEL à Monsieur Patrick MALLY, Madame Sophie DROZDOWIEZ à Monsieur Francis BONNE, Monsieur Arnaud FAUCHERON à Monsieur Michel GAUTRON, Madame Anne MARBEUHAN à Monsieur Mistral BANA, Madame Eglantine MATOS à Madame Estelle VORBURGER, Monsieur Olivier LEPAGE à Monsieur Marc GUÉNIOT.***

***Absents excusés : Monsieur Michel BELDJOUDI, Madame Jocelyne MAILY, Madame Martine GOFFINET, Madame Geneviève DAUTEL-DAUTET.***

***Secrétaire élue : Madame Estelle VORBURGER.***

\*\*\*\*\*

#### **Approbation du compte-rendu de la séance du 29 Août 2024.**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 août 2024, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **D2024-63 : RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DÉBAT RELATIF AU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES :**

Monsieur GRASMÜCK, adjoint à l'urbanisme présente le Projet d'aménagement et de développement durables, qui a été transmis au préalable à chaque membre du conseil municipal. Il rappelle qu'il constitue un document majeur de la commune pour 10-20 ans.

Le PADD qui a été établi en lien avec le cabinet Dumay s'oriente autour des orientations générales liées aux thèmes suivants :

- La protection des espaces naturels, forestiers et continuités écologiques,
- Le paysage et à la protection des espaces agricoles,

- Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain,
- L'habitat, les équipements et les services,
- Le volet économique,
- Le développement des énergies renouvelables et des communications numériques, et les réseaux d'énergie,
- Les transports et les déplacements.

A l'issue de la présentation, les remarques suivantes sont abordées : Le bois Chevalier, la zone située au 41 rue Flamanville, l'espace boisé classé avenue de la dernière cartouche, la possibilité d'une aire de covoiturage, l'aménagement de la propriété WEBER, la préservation de la zone humide à Rubécourt et Lamécourt.

En réponse à une question de Monsieur BRION, il est précisé que la révision du PLU ne s'applique pas à La Moncelle.

Monsieur GRASMÜCK précise enfin que l'objectif est de clôturer la révision du PLU avant le 31 décembre 2024 ; cela semble difficilement réalisable compte tenu de la lourdeur de la procédure.

#### **D2024-64 : ADHÉSION AU GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ AUPRÈS DE LA FDEA :**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de recourir au groupement de commandes proposé par la FDEA pour les fournitures et services pour l'achat de gaz, afin de bénéficier de tarifs plus attractifs.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes de la FDEA.

Adopté à l'unanimité.

#### **D2024-65 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS :**

Sur proposition de Monsieur MALLY, adjoint au Maire, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS (Servitude située rue de la Gare).

Adopté à l'unanimité.

#### **D2024-66 : DÉNOMINATION CARREFOUR CARRETTE :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte de nommer le carrefour CARRETE à proximité du Pont Maqua, en hommage à ce soldat qui s'est illustré lors des combats de Bazeilles.

Adopté à l'unanimité.

**D2024-67 : ENEDIS : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents nécessaires pour percevoir la redevance d'occupation du domaine public par ENEDIS.

Adopté à l'unanimité.

**D2024-68 : TRAVAUX DES ATELIERS MUNICIPAUX : ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA MAITRISE D'OEUVRE :**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'adoption de l'avenant n°1 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension des ateliers municipaux réalisée par TDA.

En raison des travaux supplémentaires, l'avenant de TDA est de 1 828,72 € HT soit 2 194,46 € TTC.

Le conseil municipal adopte l'avenant de TDA et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité.

**D2024-69 : TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE DE VILLERS CERNAY :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la transmission de 2 avenants de l'entreprise SEVIN Couverture pour les travaux de restauration de l'église de Villers Cernay : le premier concerne la reprise de la charpente pour la réutilisation de la cloche pour 1 440 €, et le second relatif au remplacement de bois pour la consolidation du clocher pour 3 000 €.

Le conseil municipal adopte les avenants et autorise leur signature par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité.

**D2024-70 : PRESTATION SOCIALE 2024 :**

Monsieur le Maire délégué de Bazeilles propose au conseil municipal de renouveler la prestation prévue en 2023 pour les enfants du personnel. Pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, une carte cado de 100 Euros sera offerte.

Adopté à l'unanimité.

**D2024-71 : VERSEMENT DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL 2024 : 2<sup>ème</sup> PART :**

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué de Bazeilles, le conseil municipal adopte le versement de la deuxième part du complément indemnitaire annuel au personnel communal dont le montant annuel a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 13 juin 2024.

Adopté à l'unanimité.

## Informations diverses :

- Monsieur BONNE :
  - o Passage du gynécobus prévu à Bazeilles,
  - o Journée de la sécurité routière organisée au Lycée de Bazeilles le 17 octobre 2024,
  - o Retraites de Mesdames Béatrice BAHUCHET et Béatrice FRANCOIS,
  
- Monsieur GUÉNIOT :
  - o Noël du personnel organisé le Vendredi 20 décembre 2024 à 19h30 au Bowling de Douzy,
  - o Organisation d'un voyage à REIMS par le CCAS au Kabaret K pour un déjeuner spectacle le Dimanche 24 novembre 2024 ( pour toutes les personnes de la commune nouvelle de Bazeilles âgées de 65 ans et plus). Départ : 10h, Retour : 19h, Participation de 60 Euros par personne ; Nombre de places limité à 55.
  
- Monsieur HARRAR : Concernant le transport des collégiens résident à La Moncelle, la demande a été faite auprès du Conseil départemental.
  
- Monsieur BANA : Les nouvelles fenêtres sont en cours de commande pour la maison de santé.  
Monsieur BANA précise également que le dispositif CLIMAXION est coûteux pour une faible subvention attribuée ; il propose l'arrêt du dispositif.
  
- Monsieur GUÉNIOT revient sur l'extension des travaux prévue à l'étage de la maison de santé : il faut les enclencher rapidement afin de réduire les désagréments des praticiens installés au rez de chaussée.  
  
Un nouveau candidat sera reçu le Mercredi 23 octobre 2024.
  
- Monsieur GAUTRON :
  - o Travaux du carrefour de La Moncelle : réunion prévue le Vendredi 18 octobre 2024.
  
- Monsieur GRASMÜCK :
  - o Plantation des haies par Ardenne Métropole : candidatures possibles jusqu'au 8 novembre 2024,
  - o Organisation de la Fête de la Nature du 21 au 25 mai 2025,
  
- Monsieur MALLY :
  - o Remerciements par le Moto club du Plateau de Rocroi,

- Rendez-vous le Samedi 19 octobre 2024 sur les parcelles de terrains destinés à la réalisation de l'accès à la voie verte,
  - Réunion de la Commission associations le Mercredi 30 octobre 2024 à 18h30,
  - Inauguration du jardin sensoriel de l'IEPM financé par la commune de Bazeilles pour 30.000 € : bel équipement qui sera ouvert à tous les jeunes de la commune.
- Madame DUSSART demande si la manifestation prévue pour le Noël des jeunes de La Moncelle sera maintenue : goûter avec un livre/jouet offert.

Séance levée à 21h.

 Le Maire  
Francis BONNE



